

GUIDE DU PORT PROPRE

**Code de bonne
conduite
environnemental
du plaisancier**

Je protège, je trie, j'agis



Le Port de Beaulieu Plaisance s'inscrit dans une réelle démarche environnementale et a obtenu la certification « Port Propre » en 2024.

Cette démarche assure une gestion adaptée de la zone portuaire, à partir d'outils répondant aux enjeux environnementaux du milieu maritime.

Afin de préserver la qualité environnementale de notre port, ce guide vous propose des gestes simples pour une plaisance responsable.

Des questions ? Nos agents portuaires sont là pour vous répondre.



SANITAIRES ET DOUCHES

- **Utiliser les installations sanitaires** (douches, toilettes...) du port afin d'éviter des rejets d'eaux usées du navire. Les laveries et équipements pour faire la vaisselle présents sur le port, participent également à la limitation de ces rejets en mer.



COLLECTE DES EAUX USÉES ET EAUX DE CALES

- **Utiliser les services proposés** par le port pour vider les réservoirs à eaux usées du navire (pompes, barges flottantes). En l'absence de cuve, utiliser les sanitaires du port. Des services de collecte sont également proposés pour les eaux souillées de fond de cale.



AIRE DE CARÉNAGE

- **Effectuer les opérations de carénage** et de maintenance du navire sur une aire équipée d'un système de récupération et de traitement des eaux polluées.



FLASHÉZ-MOI

Pour visionner le film des bonnes pratiques de l'aire de carénage.

Ship maintenance and repair area



AVITAILLEMENT

- **Faire le plein de carburant** demande de la vigilance pour ne pas renverser des hydrocarbures à terre ou en mer. Le cas échéant, contacter les équipes du port qui disposent d'équipements antipollution (boudin absorbant, sable...).



ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

- **Jeter les ordures ménagères** dans les conteneurs prévus à cet effet.
- **Utiliser les points de collecte sélective** pour le verre, les papiers, journaux (...) en suivant les consignes de tri. Les déchets collectés seront alors valorisés !

LES BIODÉCHETS

- **Ramener les biodéchets** à terre pour un compostage à domicile ou demander au port si un collecteur de biodéchets est présent sur le port.
- **Éviter le gaspillage alimentaire** à bord. S'il y a des restes prévoir un contenant pour les conserver.
- **Avoir un lombricomposteur** de petite taille à bord du navire.



DÉCHETS DANGEREUX

- **Jeter au Point Propre les déchets « non ménagers dangereux »**, dits spéciaux, issus de la maintenance du navire. Choisir les bons réceptacles grâce à la signalétique en place.

Bon à savoir : Rapportez vos feux de détresse périmés ou usagés dans votre magasin d'accastillage.



FLASHÉZ-MOI

Pour visionner le film des bonnes pratiques du Point propre



EAU

- **Utiliser les réducteurs** à débit permet d'économiser jusqu'à 50% d'eau.
- **Repérer les fuites** est essentiel car un goutte-à-goutte sur un robinet c'est 4 litres par heure de perdu.
- **L'eau de pluie ou l'eau de mer** sont suffisantes pour rincer un navire.
- **Utiliser un pistolet** à arrêt automatique.

ÉNERGIE

- **Privilégier les ampoules** à basse consommation et LED.
- **Équiper le navire** avec des panneaux solaires.
- **Installer des équipements** de confort économe type A+++ (ex. réfrigérateur).
- **Débrancher l'alimentation** électrique du navire en cas d'absence.





LES GESTES SIMPLES POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DU PORT

BIODIVERSITÉ ET ESPACES NATURELS

À terre comme en mer, de nombreuses espèces sensibles et protégées sont présentes.

Consulter les applications et/ou les cartes marines pour les identifier. Le personnel du port saura également vous renseigner. C'est le cas des herbiers de Posidonie. Fragiles et en déclin, ils sont l'écosystème clé de la Méditerranée. Nurseries, frayères, lutte contre l'érosion, pièges à carbone, oxygénation de l'eau (...), ils sont essentiels pour le littoral, sa biodiversité et les activités humaines. Ils sont protégés par la Loi Française et Européenne.

POSIDONIE

= ESPÈCE PROTÉGÉE

AIDEZ-NOUS À LA PRÉSERVER

Selon arrêté interpréfectoral 123/2019



© C.MEINESZ

● PÊCHER À L'EXTÉRIEUR DU PORT

Ici, les poissons sont libres de nager tranquillement.

● RESPECTER LES ÉQUIPEMENTS PROPICES À LA BIODIVERSITÉ SUR LE PORT

Nichoirs, nurseries, hôtels à insectes (...), ils abritent des êtres fragiles.

● ÉVITER DE NOURRIR LES ANIMAUX SAUVAGES

Notre nourriture peut rendre malades voire les tuer. À terre comme en mer, garder les déchets alimentaires pour les jeter dans les poubelles prévues ou des composteurs.

● CONTEMPLER LA FAUNE TERRESTRE ET AQUATIQUE

Tout comme vous, les animaux apprécient le calme et la sérénité.

● À TERRE, EN MER, À LA MAISON, LES DÉCHETS MÉNAGERS VONT DANS DES POUBELLES

Les animaux et les végétaux ne les apprécient pas plus que vous.

● UTILISER LES CENDRIERS à disposition ou distribués.

1 mégot pollue 500 litres d'eau.

● ATTENTION ANIMAL BLESSÉ !

Un oiseau, un mammifère marin ou autres animaux blessés aperçus ? Contactez l'équipe du port qui agira en conséquence.

Écogestes Méditerranée est la campagne de sensibilisation pour les plaisanciers. Vous rencontrerez peut-être ses ambassadeurs en mer ou sur le port pour vous informer sur les meilleures pratiques pour préserver la mer et le littoral.



LIENS UTILES



Application gratuite Nav&Co
(cartographie/géolocalisation des zones réglementées)



Application gratuite DONIA
(cartographie/géolocalisation des herbiers de posidonies)



Comment réaliser un ancrage respectueux ?



Toutes les vidéos de la campagne Ecogestes Méditerranée